



Benoit Mournet

Député des Hautes-Pyrénées
Commission des finances
benoit.mournet@assemblee-

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création de deux nouvelles brigades de gendarmerie dans les Hautes-Pyrénées à Juillan et Pierrefitte : une victoire saluée par le député Benoit Mournet

La création de 200 nouvelles brigades de gendarmerie était un engagement du Président de la République Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle en janvier 2022. C'est la poursuite d'un engagement de la majorité tenu depuis 2017 pour remettre des policiers et des gendarmes sur le terrain.

Capitale pour mieux protéger les français, cette mesure a été votée dans la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur 2023-2027 (LOPMI). Avec ces 238 nouvelles brigades fixes et mobiles, ce sont 3 500 postes supplémentaires pour nos services publics et la sécurité au quotidien dans nos territoires.

Comme député, en lien avec M. le Préfet et M. le Colonel du groupement départemental de gendarmerie, nous nous sommes fortement mobilisés pour que nous en bénéficions sur notre département. Les deux dossiers que je soutenais ont été retenus : une brigade fixe spécialisée à Juillan, et une brigade mobile à Pierrefitte-Nestalas. Elles permettront aux autres brigades en place de se recentrer sur leurs missions cœur. J'adresse tous mes remerciements à Monsieur le Président de la République Emmanuel Macron, Madame la Première ministre Elisabeth Borne et Monsieur le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer Gérald Darmanin, pour l'écoute attentive qui a été la leur pour notre territoire.

Je remercie également Monsieur Fabrice Sayous, maire de Juillan, et M. Noel Pereira, maire de Pierrefitte-Nestalas pour la qualité de leurs candidatures. Comptez encore sur ma pleine mobilisation pour que cette bonne nouvelle se traduise très rapidement sur le terrain.

Par ailleurs, la mobilisation continue pour que la loi d'orientation et de programmation du ministère de la Justice 2023-2027 prévoyant 1 500 magistrats, 1 500 greffiers et 1 100 attachés de justice supplémentaires, puisse être effective rapidement pour notre département. De plus, outre certaines pistes de simplification de la procédure pénale, je soutiens la demande de renfort pour le commissariat de police de Tarbes ainsi qu'une amélioration de leurs conditions de travail et d'accueil des victimes.

Benoit Mournet
Député des Hautes-Pyrénées

Permanence en circonscription - 2 rue des Quatre Frères Soulas 65100 Lourdes
Tél. : 05.82.15.06.62

Courriel : benoit.mournet@assemblee-nationale.fr